

Se fédérer pour l'émancipation

Séance de travail

Démocratie samedi 19 janvier 2019



Réunion – Débat

Samedi 19 janvier 2019, de 9h30 à 17h

31, rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Métro ligne 2, Colonel Fabien ; bus 75 ou 26

co-organisé par l'Association Autogestion (AA), l'Association des communistes unitaires (ACU), les Amis de Tribune socialiste (ATS), Cerises, l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS), le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAAEF), le Temps des lilas et l'Union syndicale Solidaires.

La récente séquence des Gilets jaunes a mis à nu une aspiration à la démocratie face aux décisions d'un pouvoir dépourvu d'une quelconque assise populaire. Au-delà de la satisfaction de revendications relatives au pouvoir d'achat, une proposition de référendum d'initiative citoyenne semble émerger. Par ailleurs, en guise de « contre feux », le pouvoir s'est engagé sur une vaste concertation en vue d'éventuels correctifs sur l'actuelle constitution de la Ve république.

Pour autant, peut-on réellement parler de démocratie lorsqu'une fois passées les portes de l'entreprise, le domaine de la production est soumis à des ordres venus d'une hiérarchie ? Peut-on parler de démocratie lorsque les investissements sont soumis aux pouvoirs des banques et des marchés sanctuarisés par un néo-libéralisme autoritaire ? Cette question porte en soi la remise en cause du rôle des propriétaires et des actionnaires. Quelle est la réalité de cette aspiration à la démocratie économique et comment peut-elle s'exprimer aujourd'hui ? Peut-il y avoir une réelle révolution citoyenne en éludant cette question du champ de la démocratie ?

Si se réclamer de la démocratie est fondamental, cela reste sujet à de multiples interprétations. Comment peut-elle se concrétiser ? S'il est courant de dénoncer la démocratie représentative dans laquelle on délègue à des représentants l'exercice politique, comment la dépasser ? Comment organiser la délibération dans des structures de grande taille ? Délégués ou représentants ? Quels

contrôle de ceux-ci ? Quels rôles pourraient jouer des référendums ou des assemblées tirées au sort ? S'agit-il de contre-pouvoirs ou d'une autre définition de l'acte de construire des règles communes ? Comment articuler entre elles les différentes structures de décisions ? Suffit-il de déclarer une égalité formelle de toutes et de tous pour que celle-ci se concrétise ? Y-a-t'il des droits fondamentaux qu'une majorité ne peut remettre en cause ?

Telles sont les grandes questions qui nous sont actuellement posées. Cette réunion s'inscrit dans la suite de la réunion du premier décembre dernier (Qu'est-ce qui manque aux luttes pour être victorieuses ?). La prochaine réunion devrait permettre d'aborder comment les uns et les autres affrontons ces questions même s'il ne s'agit pas de trancher entre différentes approches mais de voir plutôt comment elles peuvent contribuer à la constitution d'un corpus politique nouveau.

Bénédicte Goussault
Jean-Claude Mamet

Sylvie Larue

Je partirai de mon expérience de syndicaliste dans l'Éducation Nationale. Cela fait 30 ans que j'y travaille, 30 ans avec quelques pauses que je participe au conseil d'administration de mon établissement, 30 ans qu'avec mes collègues, les parents, les agents, les élèves, nous écrivons des motions, nous refusons des dotations globales horaires trop étriquées, 30 ans que nous formulons des revendications en terme de suppressions d'heures supplémentaires, de créations de postes. A la marge, nous grappillons quelques heures, parfois une ouverture de classe, parfois on empêche une suppression de poste, parfois on obtient des travaux supplémentaires. Cela fait 30 ans qu'on voit passer les réformes qu'on les entérine les unes après les autres sans avoir fait de bilan de la précédente. Les CA, les CDEN, le CSE, les commissions paritaires, toutes ces instances où nous prenons la parole sans être entendus, ou alors à la marge, constitue le paritarisme défendu par les syndicats. Mais les vraies décisions se prennent ailleurs. Il arrive parfois que des institutions deviennent gênantes : l'INRP Institut national de recherche pédagogique démantelé, le Conseil Supérieur des Programmes court-circuité, le Conseil Supérieur de l'Éducation où la réforme du bac a recueilli à l'unanimité des représentants syndicaux et des associations de parents d'élèves un vote contre, c'est un peu visible mais son avis ne change pas la politique du ministre.

Même si cela ne sert à rien de militer dans ces instances, le gouvernement veut les remettre en cause, et du coup les syndicats continuent de les défendre.

La question qu'il devient nécessaire de se poser est qui doit décider des choix politiques pour les services publics ? Les gouvernements agissent en extériorité par rapport aux principaux concernés, les enseignants, les parents, les élèves, les agents, les chercheurs en éducation. On a intériorisé le fait que ce ne soit pas nous qui décidions des orientations du service public d'éducation et nous continuons de réclamer à des gens qui n'ont pas envie de nous dire oui.

Ramener le pouvoir dans la sphère de la société, c'est contester à l'État la capacité d'organiser les services publics. Et commencer par faire nous mêmes. Le SNEP-FSU, syndicat des enseignants d'EPS (majoritaire, 80 % aux élections professionnelles) a engagé avec la profession, l'écriture de programmes alternatifs et se pose la question de savoir ce qu'on en fait. Est-ce qu'on attend d'avoir convaincu le gouvernement ou est-ce qu'on les applique tout de suite ?

Est-ce que nous revendiquons de décider des programmes, des services, des horaires des élèves, des examens, des calendriers, des implantations des collèges, lycées, écoles, universités ? Pouvons nous faire des conseils d'administration un vrai lieu de démocratie ? Et alors on redéfinit le rôle du Ministère de l'Éducation Nationale, qui devient le coordonnateur, l'outil pour fédérer les réflexions qui viennent des CA, qui organise l'aller-retour entre le local et le national, mais pas le décideur. Cela suppose d'avoir du temps dans son service consacré à ces moments de concertation.

Bien sur la part du PIB consacrée à l'éducation qui doit rester gratuite ne concerne pas seulement les parents, les élèves et les enseignants et qu'il convient d'en faire un choix politique assumé par toutes et tous, comme pour la santé. On pourrait d'ailleurs imaginer une sécurité sociale de la formation, financée par une cotisation sociale de l'éducation.

Il y a un point aveugle dans les mobilisations actuelles des gilets jaunes mais pas seulement, dans le mouvement syndical et politique aussi. Quand on s'adresse au Président de la République, lequel s'en va mouiller la chemise pendant 7 heures devant 600 maires, on le remet dans le débat. Quand on demande la dissolution de l'assemblée nationale, ou la démission de Macron, c'est la même chose.

Benoit Borrits

Jacques Pigailhem

Emile Fabrol

Henri Mermé

Daniel Rome

Pierre Zarka

Je m'inscris dans le prolongement des deux interventions précédentes d'Emile et de Daniel. Ce qui me conduit à un vieux débat entre Jean-Claude et moi concernant la chambre sociale. Elle me pose question dans la mesure où elle entérine la dissociation du social et du politique ; elle cantonne le social dans une chambre elle-même cantonnée au social et de ce fait, pour le reste reproduit le système représentatif.

Je vais tenter de montrer que la genèse du système représentatif a un caractère de classe très précis. D'ailleurs la notion de « démocratie représentative » n'existe pas à l'origine ni durant les années soixante, elle nous vient de Mitterrand en 80-81. La conception courante de la politique en découle.

La structure étatique est conçue comme un organisme spécialisé rendant possible d'assembler les diverses composantes d'un peuple en les mettant en extériorité des processus de cet assemblage, donc en les dépossédant et en les dominant. Ainsi notre premier point commun identitaire nous est donné du haut d'un système vertical. On évoque ainsi les politiques publiques comme un synonyme de l'Etat. Le mot « public » est abusivement assimilé à l'Etat. Pourtant, il suffit de parler d'opinion publique pour mesurer à quel point il n'y a pas de synonymie entre public et Etat. L'Etat se substitue régulièrement au collectif.

Contrairement aux images construites par les vainqueurs -comme toujours- les acteurs de Thermidor qui allèrent du Directoire en 1794 à Napoléon n'eurent de cesse de contenir le peuple en dehors des possibilités d'interventions. Écoutons Joseph Sièyès, pilier du Tiers Etat déclare durant les séances de la Convention : le peuple ne peut parler par lui-même parce qu'il n'a pas d'existence politique propre, il ne peut parler que par ses représentants. Écoutons Boissy d'Anglas en 1794 : La Constitution de 1793 organise l'anarchie parce que « le pouvoir est trop faible et que les assemblées primaires [de quartiers] livrées au suffrage universel, sont une des principales sources d'anarchie parce qu'elles y concentrent un pouvoir important et que le peuple y est constamment délibérant (...) seuls les meilleurs [éthymologiquement une aristocratie] sont aptes à gouverner. Ceux qui possèdent une propriété sont attachés aux lois qui la protègent, à la tranquillité qui la conserve et qui doivent à cette propriété et à l'aisance qu'elle donne l'éducation qui les a rendus propres à discuter avec sagacité et justesse les avantages et les inconvénients des lois... » Ainsi le peuple est souverain mais dans la mesure où tout se fait en son nom et sans lui : selon Cabanis « le vrai système représentatif où tout se fait au nom du peuple et pour le peuple ; rien ne se fait directement par lui ; il est la source sacrée de tous les pouvoirs mais il n'en exerce aucun ... le peuple est souverain mais tous les pouvoirs dont sa souveraineté se compose sont délégués... ». Ce qui faisait dire au Jacobin Pétion que selon eux, on était citoyen juste le temps de désigner à qui on doit obéir ensuite. Pour tous les Thermidoriens, il est grand temps que « la Révolution s'arrête ». Pour saisir le sens profond de qui doit être force de pouvoir, il faut savoir qu'en 1795, le gouvernement a aboli une loi de 1793 qui interdisait la création des sociétés financières.

A la différence de 1793 et de 1848, l'innovation de la, 3ème République, a été de dissocier République et Révolution, faisant de la conflictualité une anomalie, renvoyant le rôle politique du peuple aux seules élections². Et ce, suffisamment durablement pour que l'association République-Révolution paraisse aujourd'hui incongrue. Toute autre forme d'accès à la politique n'étant que de l'ordre d'un droit strictement individuel à avoir ses opinions. Contrairement à ce qu'avaient exprimé les révolutionnaires de la Commune et ceux de Février 1848 et après l'échec de ces mouvements, la sphère du travail est isolée du politique. On oublie trop vite que Thiers et Mac-Mahon qui participent activement à la fondation de la Troisième République étaient des monarchistes. A ses pairs qui s'étonnent qu'il s'engage sur la voie du suffrage universel masculin, Thiers rétorque : « outre que la demande est trop forte, 1830... 1848... 1871... n'en avez-vous pas assez d'être pris par surprise ? Le droit de vote sera le moyen de prendre régulièrement le pouls des classes dangereuses... ». Il poursuit en précisant que c'est aussi le moyen de dissocier les « élites républicaines » de ces « classes dangereuses ». Il inscrit ainsi dans la durée, la dissociation entre mouvements sociaux et espace institutionnel. Cette dissociation entre social et action politique va perdurer : en 1968, le mouvement impose la reconnaissance de l'action syndicale dans l'entreprise, mais évacue l'activité politique. Ce qui équivaut à intégrer comme normalité qu'on ne peut être citoyen et travailleur en même temps. Et cette normalité s'impose encore aujourd'hui au mouvement démocratique. C'est dire combien la conception de la politique dominante a un contenu de classe précis.

Après 1871, le regard porté par le mouvement ouvrier sur l'échec de l'insurrection a poussé à un parlementarisme et à un étatisme qui ont finalement dominé lors de la constitution de la Seconde Internationale et la Troisième. Depuis 1871 c'est sur fond de défaite du mouvement ouvrier que la normalité politique se développe. Elle fait de l'étatisation de la politique l'évidence qui va servir de colonne vertébrale à la suite. Héritant de la crainte de l'échec, une part majeure du mouvement ouvrier tend à réduire l'antagonisme avec le Capital à la seule redistribution des richesses, en limitant la question du pouvoir à comment « le prendre », et sans vraiment aborder d'autres formes de pouvoir possibles. Pourtant Marx trouvait qu'un des intérêts de la Commune était de ne pas avoir cherché à prendre le pouvoir d'Etat tel qu'il est mais d'avoir exploré d'autres conceptions, à savoir comment le peuple à travers sa participation à des comités pouvait lui-même se transformer en lieu et donc en force de pouvoir.³

Ainsi nous héritons de la République sans la démocratie. Toute la conception de la politique en découle. Les Partis s'inscrivent dans cette normalité. Le but étant « la prise du pouvoir d'Etat » (même de la part de ceux qui parlent de le rendre au peuple...ensuite) ils reproduisent cette conception délégitime.

Ainsi, il me paraît nécessaire de revoir non seulement nos démarches mais aussi nos outils d'analyse à partir du point de vue de la foule. Cela ne veut pas dire que tout ce qui vient d'elle serait bon à prendre mais que les transformations révolutionnaires de la société ne se produiront pas à partir de concepts et de programmes bien rangés mais à partir des confrontations que le caractère inévitablement chaotique de tels mouvements rend indispensables et possibles.

Bonnets Rouges, Climat, Mouvement des femmes, marches de chômeurs, Gilets Jaunes... autant de mouvements sans leaders, sans répondre à l'appel d'une ou d'organisations précises... Autant de mouvements qui surgissent, non pas de nulle part mais d'ailleurs que dans le cadre des structures lui préexistant. C'est l'expression du refus des « interprètes » qui finissent par parler (et penser) au nom des intéressés mais aussi et surtout à leur place. C'est déjà un acte profondément politique. A ce stade je penserai utile d'avoir une séance sur « conception de l'organisation ». C'est dans ce cadre que peut devenir pertinente la question du fait électoral ? Que devient-il si l'on refuse toute délégation de pouvoir et toute indépendance des élus ? Ce que nous avons abordé comme système politique soumis à l'Etat et profondément délégitime a fait faire l'expérience douloureuse d'être continuellement floués par les élections. On peut espérer que ce soit parce qu'on a toujours élu les mauvais et pas encore les bons mais l'expérience mondiale fait dire que soit on n'a vraiment pas de chance, soit que c'est définitivement l'échec soit...que ce type d'élections ne débouchera jamais sur autre chose mais que cela ne supprime pas pour autant le vote. Si agir

devient consciemment la volonté de prendre du pouvoir sur celui des capitalistes ou de l'Etat, les échéances électorales ne seraient plus de l'ordre de la délégation mais de matérialiser (dans un premier temps) cet arrachage de pouvoir. Il ne s'agit plus de « soutenir » des forces, souvent jugées « les moins mauvaises » et de voter de plus en plus par défaut mais de désigner-non pas de représentants- mais des partenaires porteurs des réalités des mouvements et des exigences populaires ; des porte-parole. Cela ne fait pas des élus de simples éponges passives mais bien des participants aux mouvements et c'est sur la base de cette participation qu'ils sont chargés de mission. Les capacités du mouvement populaire ne devraient pas s'arrêter devant la nécessité d'instituer ses aspirations et volontés pour en confier la responsabilité à d'autres. En incluant le champ institutionnel dans sa volonté d'imposer ses choix, le mouvement populaire peut à partir de ses délibérations locales transformer les lieux du système représentatif en lieu de coordination et de mise en cohérence. Le système représentatif et le monopole des partis sur l'institué peuvent être dépassés. La défiance envers les institutions dit qu'il y a une disponibilité pour engager un tel processus. Proposer que de la même manière que l'on réclame son dû, on crée toutes les conditions politiques et institutionnelles de la réalisation de ce que l'on veut n'est rien d'autre que de rétablir l'unité de l'individu avec lui-même.

Pierre Cours-Salies

Patrick Silberstein

Gilles Boitte

Nicolas Dessaux

Christian Mahieux

Marie-Claude Herboux

-Démocratie dans les services publics :

J'ai la même expérience que Sylvie, j'ai participé à de nombreuses instances tant locales que nationales en tant que responsable syndicale . Même si on y apprend des choses et que cela peut permettre un certain contrôle cela ne fait pas avancer grand chose. Cependant ces instances sont une nécessité qui pourrait devenir utile si il y avait une véritable parité (en fait on parle d'instances paritaires mais l'administration est toujours majoritaire).

La grande question est de savoir comment conjuguer démocratie dans les services publics et égalité sur tout le territoire. Dans l'enseignement, comment permettre une démocratie interne et ne pas déboucher sur des « diplômes maisons ou même régionaux » ?

Déjà, les réformes actuelles expérimentées dans l'enseignement agricole public (contrôle continu, multiplication des options, modules « régionaux » voire « locaux ») tendent vers une « localisation » où l'accès et les possibilités de réussite sont très loin d'être les mêmes pour toutes et tous.

-les Gilets Jaunes

Je ne partage pas l'enthousiasme de certains. Certes, le mouvement évolue au fil des semaines mais je crois qu'il faut parler des mouvements (au pluriel) tant les situations sont diverses d'un endroit à l'autre voire d'un rond-point à l'autre. A Caen, le silence des « forces de gauche » qui avaient l'habitude de travailler ensemble se taisent ! Ensemble 14-61 essaye coûte que coûte !

Ces mouvements posent un certain nombre de problèmes comme le fait que les plus exclus ne s'y retrouvent pas et que les revendications comme l'augmentation des minima sociaux est très en dessous de ce que nous devrions dire : Une société sans chômage c'est possible !

De plus la revendication d'égalité salariale entre femmes et hommes n'apparaît pas du tout comme prioritaire alors que c'est la première condition d'une véritable démocratie

-la démocratie

J'ai probablement de vieux schémas dans la tête mais j'ai du mal à imaginer une démocratie qui ne se passerait que sur le terrain « une collection » de paroles et d'expériences. Si la démocratie est

nécessaire dans les boîtes, les services publics, les territoires....il faudra bien qu'émane un intérêt général et qu'il y ait des liens entre le local et le national, voire à une plus grande échelle. Macron pendant dix huit mois a traité par le mépris ou l'indifférence pour « les corps intermédiaires ». Cela lui revient « en pleine gueule » ! sans parler d'intermédiaires mot qui peut poser problème, il faudra bien une émanation pour que s'exprime l'intérêt général.

C'est pourquoi les mots d'ordre : « Macron démission » ou dissolution me semblent absurdes car ne répondant pas aux besoins démocratiques exprimés. Si c'est pour en mettre d'autres dans le même système cela ne servira à rien.

C'est d'une assemblée constituante dont nous avons besoin.

José Tovar
Philippe Maingault
Makan Rafatdjou

Eugène Bégoc

Nos travaux devraient retenir la proposition de Patrick de comité de liaison : se mettre en situation de mieux connaître les pratiques militantes de ces dernières semaines pour redéployer les initiatives. Quand je fais le bilan à l'échelle picarde, d'une part je me sens particulièrement à l'aise avec les choix de mon syndicat pour AMIENS, le FAPT CGT : présence active en "gilets rouges" dans la contestation hors les murs, dialogue attentif dans l'entreprise avec les non syndiqué.e.s, dont un grand nombre en trajets routiers quotidiens de deux ou trois dizaines de kilomètres. Si j'élargis le périmètre, le tableau des actions et des réactions devient plus difficile à établir : pourquoi jamais plus de deux ou trois cents manifestant.e.s dans l'ancienne capitale régionale et régulièrement cinq mille manifestant.e.s à Lille qui concentre toutes les fonctions exercées hier sous la tutelle de deux préfets de Région, la Préfecture de Picardie et la Préfecture du Nord-Pas-de-Calais ? Donc je crois que nous avons besoin de faire circuler les constats militants.

Benoit Borrits
Micheline Cognard
Olivier Frachon

Francis Sittel

A propos du mouvement des Gilets jaunes, on dit : « c'est du jamais vu ! »...

Même si l'appréciation pourrait sans doute être relativisée, elle traduit l'étonnement qui est celui de notre milieu militant que des années sinon des décennies d'échecs et de reculs ont conduit à une certaine déprime. En effet voici une mobilisation populaire qui manifeste la puissance des aspirations sociales et démocratiques existant au profond de la société et qui remettent celles-ci au centre du champ politique. Et, surtout, une mobilisation qui remporte une victoire politique ! Victoire en ce sens qu'au-delà des mesures économiques très limitées que le pouvoir s'est vu obligé de concéder, les groupes sociaux mobilisés jusque-là invisibles ont gagné leur reconnaissance et celle de la légitimité de leur colère. Quant au recul du gouvernement, il se traduit par une déstabilisation de son dispositif de pouvoir qu'il lui faut réorganiser...

Il convient de s'interroger sur les conditions de cette victoire, conditions qui l'ont rendue possible, et de travailler quelques hypothèses.

Il s'est agi d'un affrontement central, avec des dimensions de violence, qui s'est déroulé en extériorité par rapport aux références et à l'imaginaire des confrontations de classes classiques. D'un côté, des révoltés ne se revendiquant pas d'abord comme salariés, mais comme étant " *le peuple* ", ou " *les Français* ", qui désignent comme adversaire non la classe capitaliste ou le patronat, mais Macron, incarnation de l'État. Du coup la question du pouvoir d'achat est posée non par le salaire, les pensions et les minimas sociaux (ce qui mettrait en cause pas seulement le "partage des

richesses ", mais l'opposition entre salaires et profits), ou le montant des loyers, mais par les "taxes" ce qui vise l'État et met en jeu le déficit du budget). Et le centre de gravité n'est pas l'entreprise, mais les ronds-points, à partir desquels le mouvement se projette directement vers les centres de villes et en particulier les Champs Élysées, établissant un arc électrique entre "non lieux" et "hyper lieu" !

Du coup, le puissant rejet du pouvoir ("*Macron démission !*") ne doit pas masquer la possibilité d'un compromis entre celui-ci et le mouvement, sur la base d'un néolibéralisme respecté dans ses fondamentaux et au prix de réaménagements des équilibres entre pouvoir d'achat de certaines catégories et budget de l'État.

Mais il existe un blocage qui empêche la réalisation d'un tel compromis : ce mouvement récuse l'idée même de négociation qui supposerait de désigner des représentants. S'agit-il d'un refus de principe ou d'une impossibilité du fait de la nature de ce mouvement ? Reste que le problème renvoie aux questions de la démocratie.

Cela a déjà été dit, manions avec prudence la formule qui a été avancée selon laquelle « *nous ne serions pas en démocratie* ». Souligner les grandes limites de la vie démocratique de notre société est indispensable, mais ne doit pas amener à ignorer, comme l'a dit Makan, ce qu'il en est dans nombre d'autres sociétés, ni à occulter la vague d'hostilité au libéralisme politique qui monte en puissance en Europe et ailleurs dans le monde, avec ce qu'elle porte d'autoritarisme et de menace dictatoriale, ni ce que signifie la progression des forces populistes et d'extrême droite.

Du point de vue de l'enjeu démocratique, à propos du mouvement dont nous parlons il convient de souligner plusieurs problèmes. Par exemple à interroger cette unité dont se revendique le "peuple Gilets jaunes". Aussi en quoi le refus de la "représentation" pèse sur la traduction politique qu'appellent les aspirations dont le mouvement est porteur : autant s'expriment les dénonciations (des élites, des médias, des organisations établies : partis, syndicats...), autant semblent occultées des questions décisives (l'immigration, l'Europe, la mondialisation, la situation d'autres catégories sociales subissant chômage, stigmatisation, misère de la grande exclusion...), cela par souci d'éviter conflits et divisions du mouvement. On peut se demander si la polarisation sur l'exigence de la démission de Macron et la demande du RIP, lesquelles renvoient à des modes de réflexion binaire, ne résultent pas des limites voire des impossibilités de relever le défi qui est de répondre à la présente crise démocratique.

C'est celle-ci qui l'objet de notre réflexion collective.

Par rapport à ce qui est débattu jusqu'à présent, la mise en cause de la séparation entre le social et le politique, il faut en effet contester ces termes mêmes : le dit "social" est politique, et le politique n'est pas étranger au social... En revanche la question est celle de la difficile et nécessaire combinaison entre l'exercice du suffrage universel (qui implique l'égalité des droits des individus-citoyens) et la représentation des intérêts de groupes sociaux qui doivent avoir droit de dire et défendre ceux-ci. On sait que l'élection au suffrage universel d'un parlement ne permet pas cette défense, puisqu'elle les invalide au nom d'une égalité citoyenne abstraite. Mais on ne doit pas oublier qu'elle ne saurait être abolie au profit d'une prétendue démocratie directe ou d'un respect des différentes communautés existant au sein de la société (au risque d'étouffer les libertés : par exemple, une minorité nationale ou linguistique doit voir se voir reconnue dans un double registre : de par l'égalité citoyenne de toutes et tous, qui interdit qu'une majorité nie une minorité, d'une part, et, d'autre part, par la reconnaissance des spécificités de cette minorité... D'où les réflexions à poursuivre quant à une vie démocratique qui ne se borne pas au droit de vote à l'occasion des élections, et à la proposition d'une deuxième chambre représentative des mouvements sociaux...

Didier Epszajn

ancien syndicaliste, expert et formateur auprès des instances représentatives du personnel (CE et CSE), animateur du blog « entre les lignes entre les mots ».

Quelques propos sur la démocratie et les expressions démocratiques

Transcription corrigée de mon intervention improvisée du 19 janvier 2019

Je vais revenir sur des choses qui ont été dites, mais avec mon vocabulaire - parce qu'une partie du vocabulaire utilisé ici n'est pas (ou plus) le mien, je ne me reconnais pas dans des mots utilisés. Certain·es d'entre vous sont intervenu·es en faisant comme si le sens de ces mots était partagé, je ne crois pas à cela.

Démocratie. Au départ un constat sur une certaine scission entre la démocratie des citoyen·nes et la démocratie des travailleurs/travailleuses. Entre parenthèses, en disant cela nous oublions autre chose, ce qui est nommée la sphère privée, et le fait que la démocratie, que les uns, les unes et les autres ont discuté, c'est la démocratie qui s'arrête à la porte de l'appartement, pour ne pas dire à la porte de la chambre. Toute cette portion là d'égalité et de démocratie est complètement évacuée - mais c'est autre débat.

Une interrogation. J'étais en accord avec la conclusion de Francis Sittel sur la place de la deuxième chambre, avec ce qu'a dit Jean-Claude Mamet en début de matinée sur les multiples chambres de représentation et sur la place du suffrage universel, avec Pierre Zarka qui interrogeait la représentation et la possibilité de « direct » ou d'auto-représentation (il n'a pas dit que cela mais j'en reste à ce point) et avec ce qu'a exprimé Patrick Silberstein sur la représentation des minorités - qui n'ont pas vocation à rester minoritaires. Entre parenthèses, minorités ou minorisées, car les femmes sont une majorité considérée comme une minorité, elles sont pourtant bien la majorité de la population.

Ces quatre interventions, qui sont en partie contradictoires, relèvent pour moi du même débat. Nous sommes placé·es, contraint·es dans des rapports sociaux - principalement, mais il y en a beaucoup d'autres, de « classe », de « sexe » et de « race » et dans leur imbrication historique (à un certain moment donné) à travers des institutions ou non, des histoires (dont les résistances et les luttes) plus ou moins prononcées. Il faut donc répondre à toutes ces questions en même temps.

Il n'y a pas d'individu·e qui ne serait que citoyen ou citoyenne, d'individu·es qui ne serait que salarié·es, etc. Les personnes sont des citoyen·nes - reconnu·es ou non (pour les non-nationaux). Je rappelle que le suffrage universel est loin d'être universel en France - des salarié·es ou pas, homme ou femme, blanc/che ou pas, et ainsi de suite.

La démocratie est donc la démocratie de l'ensemble - j'utilise un terme volontairement provocateur - de ces incompetent·es à décider de leur propre vie, dans l'ensemble des sphères de leur existence. Donc dans la sphère citoyenne, la sphère institutionnelle, la sphère sociale « le travail » et la sphère privée (mais j'ai déjà indiqué que je n'aborderai pas ce sujet).

Les rapports sociaux créent, à chaque fois, des hiérarchisations et les individu·es (et les groupes sociaux) sont pris·es dans ces hiérarchisations. Et nous ne pouvons pas dire qu'une hiérarchisation prime les autres, qu'une hiérarchisation domine les autres. Nous ne sommes pas soit femme, soit salarié·e, soit immigré·e, etc. Cela ne fonctionne pas comme cela. Nous sommes un peu tout cela, à des degrés divers. Et justement, la représentation politique (nous pouvons dire sociale, mais je préfère politique) vise à essayer de « juxtaposer » ces situations sociales et politiques avec des intérêts différents, voire divergents, dans un cadre plus ou moins commun. Sachant que tout cela est fluctuant, toujours historiquement inscrit (souvent dans des cadres nationaux, et lorsque que l'on change de cadre national, l'inscription est différente, ce qui ne signifie pas que notre inscription serait mieux ou plus progressiste que celle de la ou du voisin·e). Nous constatons et pouvons expliquer ces différenciations construites dans l'histoire).

Donc, la condition d'une échappée émancipatrice avec plus de démocratie, implique que chaque humain, chaque individu·e, puisse dans l'ensemble de ses fonctions sociales et politiques donner son avis (au sens le plus large) sur les différentes sphères dans lesquelles iels interviennent. C'est en tout cas ma conception de la démocratie.

Je précise, pour lever d'éventuelles ambiguïtés, au delà de notre culture commune, que rien à mes yeux, ne justifierait que le rapport de classe domine les autres rapports sociaux.

Je ne suis pas pour deux chambres mais plutôt pour des multiples chambres élues - chambre des nationalités, chambre des « droits des femmes », chambre générale, chambre des salarié·es,

chambre des organisations (associations, ong, syndicats), etc. Les découpages font partie de la question démocratique. Mais l'existence de ces différentes chambres ne règle pas tous les problèmes. Je prends un exemple. Je suis partisan d'une chambre « des droits des femmes » où les femmes auraient droit de veto sur toutes les décisions concernant les femmes. Et en même temps, je suis partisan que dans l'ensemble des chambres, il y ait des quotas minimum de femmes. Sinon, nous redécoupons les individus, nous re-fragmentons les représentations.

Je souligne que je suis d'accord avec ce qu'a dit Jean-Claude. Comme il y a de multiples chambres, des conflits peuvent exister - il faut donc une chambre des conflits - mais si un conflit n'est pas solvable de cette façon, alors cela ne peut-être que la chambre la plus large du suffrage universel qui décide. Mais cela implique que la majorité n'oblige pas les minorités à rentrer dans le rang, que la majorité n'opprime pas les minorités. Car sinon ce n'est pas la démocratie...

Nous saisissons ainsi que cela reste compliqué. Et je trouve que le mouvement ouvrier français, et le mouvement ouvrier de manière générale, a peu discuté de ces choses là. D'ou l'oubli des débats posés par Solidarnosc, des débats au Nicaragua, pour ne pas revenir sur 1848 ou 1793 comme l'a rappelé Pierre.

J'ajoute quelques éléments.

Nous confondons souvent, individualisation et individuation. Les processus d'individualisation sont exacerbés avec le capitalisme et le néolibéralisme - qui n'ont pas que des cotés anti-progressifs (Je rappelle que l'individualisation « bourgeoise » se fait contre le statut et les ordres.

L'individualisation bourgeoise rend les possibles émancipateurs plus « faciles » que l'organisation en castes).

Mais il y a une autre dynamique sociale, dans nos sociétés, le procès d'individuation. Suivant les sociétés ce procès ne s'exprime pas de la même façon. Il me semble que nous ne devons pas confondre l'individuation, processus d'humanisation, et l'individualisation renvoyant chacun·e à une lutte contre chacun·e.

Je voudrais terminer par une chose que Pierre a déjà soulignée. Les groupes sociaux dans lesquels nous nous reconnaissons sont toujours des groupes traversés par des conflits (des groupes conflictuels) sans apaisement automatique, des groupes constitués aussi en conflictualité avec d'autres groupes. La démocratie ne vise pas à supprimer cette conflictualité, la démocratie c'est le dissensus, non le consensus. Et lorsque nous pensons une certaine réunification du social et du politique, cela ne veut jamais dire la suppression du conflit. Cela veut dire mettre politiquement sur la table, autant que faire se peut, ce qui nous divise pour pouvoir progresser ensemble. Ces débats, à mes yeux, doivent être menés avec des illustrations historiques dans différents pays, voire pourquoi pas dans le mouvement des gilets jaunes actuel. Ce sont des débats aussi sur l'autonomie, ils ne se superposent pas directement les uns aux autres.

Patrick Le Tréhondat

Avec nos excuses

Si j'étais un gilet jaune, je présenterais mes excuses au mouvement ouvrier. En moins de trois mois, notre mouvement n'a pas su résoudre la crise programmatique et organisationnelle du mouvement d'émancipation. Nous n'avons pas su faire fructifier les acquis historiques de la 1^{ère} Internationale, les expériences (défaites) de la Commune de Paris et de la révolution russe, celle du Front populaire et de Mai 68.

Oui, c'est vrai l'extrême droite s'est infiltré dans notre mouvement et tente d'imposer son agenda contrairement aux partis et syndicats totalement immunisés contre ce danger et qui n'ont jamais connu de dirigeants en leur sein qui ont sombré dans la collaboration avec l'occupant nazi ou plus récemment de noyautage de leurs organisations. Il est vrai que sur des piquets de grève que vous organisez, nous n'avons jamais entendu de remarques sexistes ou racistes.

Oui, je demanderai de l'indulgence car nous n'avons pas élu de secrétaire général et nous n'avons

voulu construire une organisation pyramidale de notre mouvement ce qui a certainement nuit à notre efficacité. Nous ne sommes pas dotés de service d'ordre (d'ordre... mais lequel ?). Pire, nous n'avons pas déposé de déclarations de manifestations et nous avons librement choisi nos lieux de nos rassemblements. A Paris, nous avons choisi des quartiers bourgeois, car ces espaces ségrégués nous appartenaient aussi et nous nous sommes écartés du trajet processionnel République-Bastille.

Irresponsables, nous avons déclenché une crise sociale et politique sans vouloir ouvrir de négociations sous les lambris dorés des ministères. Nous avons accéléré la crise sans fin de la 5^e république et contesté la démocratie représentative au profit de la démocratie directe. Nous avons ouvert nos propres parlements autour des ronds-points et décrété la délibération permanente sans respect pour le calendrier électoral alors que beaucoup veulent nous ramener dans une file d'attente devant le bien-nommé isoloir.

Et pour tout cela, si j'étais un gilet jaune je dirai humblement : Excusez du dérangement !

Michèle Guerci

Il faut qu'on sorte complètement des critères d'évaluation traditionnelle du mouvement ouvrier sinon on ne comprend rien à ce qui se passe.

Quand on dit effondrement du mouvement ouvrier, ce n'est pas juste une formule, ça a des effets dans le réel : un exemple, des discussions que j'ai eues dans manifs m'ont montré que la formule « ni droite, ni gauche = de droite » qui est l'interprétation classique ne marche pas pour comprendre ce mouvement qui se dit « apolitique ». Ni droite, ni gauche aujourd'hui, cela veut dire « on déteste tellement les partis politiques et notamment ceux de gauche parce qu'ils n'ont cessé de nous trahir. On ne veut plus en entendre parler ». Il y a du dégoût pour ces partis-là.

2. Ce mouvement a réussi une inversion d'hégémonie, depuis des décennies, celle-ci est du côté du pouvoir, la, elle est du côté du mouvement social. C'était une gageure que les GJ ont réussi.

3. OK avec Didier sur la démocratie, c'est le dissensus. Il y a des forces politiques différentes dans ce mouvement et compte tenu de la crise du mvt ouvrier organisé, actuellement c'est le RN qui en tire profit. Sauf que, contrairement à ce qu'on dit, ces gens-là pensent politique. Et il est faux de dire que les questions comme l'Europe, ne sont pas abordées. Elles le sont mais ne font pas partie des revendications centrales. Dans le premier texte de revendications, toutes sortes de revendications jusqu'à l'égalité hommes/femmes étaient présentées. La question qui fait vraiment problème, dans ce premier « catalogue », réactionnaire, c'est la question des migrants d'ailleurs avec le discours de JLM (il faut aider les migrants à ne pas quitter leur pays) mais c'est logique, dans un récent sondage commenté par Emre, 70 % des Français sont contre l'accueil des migrants.

4. Il y a des expériences multiples des ronds-points. Est-ce que c'est un mouvement de classe ? Déjà écartons le terme de classe moyenne inventé par la presse qui ne veut rien dire. Qui est présent sur les ronds-points ? Pas les catégories les ultra pauvres, les gens des ronds-points sont des salariés, des petits employés, des ouvriers, des retraités, des auto entrepreneurs, des petits commerçants, des petits patrons et bcp de femmes. C'est un mouvement interclassiste. Sur des bases de classe ? Je ne sais pas ou plutôt ne crois pas. Et s'il existait une organisation politique de gauche intervenant dans le mouvement sur des bases intéressantes, elle mènerait ce combat-là.

5. En tout cas, les choses bougent très vite dans le mouvement. La présence de l'ultradroite est réelle. Mais il y a des réactions face à elle-même si ce n'est pas vrai partout. Mais le problème c'est que les organisations politiques ne mènent pas le combat. Et là, je pointe les responsabilités politiques de la FI qui ne mène aucun combat politique et particulièrement pas sur l'extrême droite. Ce mot a d'ailleurs disparu de leur vocabulaire.

La démocratie étant le dissensus, il faut mettre les positions politiques sur la table et mener le combat politique. Et ça fait évoluer les GJ, par ex., dire que Drouet ou Nicolle ont relayé des vidéos d'extrême droite, cela les oblige à se positionner. Le premier a dit qu'il avait voté JLM. Le second que le FN était un parti de haine, que lui n'était ni raciste, ni homophobe.

Si ce combat politique n'est pas mené ce mouvement peut effectivement donner le pire.

Pierre Zarka

Je voudrais aborder trois questions en cours.

D'abord rejoindre ce que dit Makan quant à ne pas confondre en matière de démocratie, les différents champs où elle doit s'exercer au-delà du local avec la notion de niveau réduisant de manière dépréciative la notion de citoyen de base. Il s'agit d'intégrer dans la définition de la démocratie que les citoyens peuvent analyser et agir au-delà de leur propre périmètre. Le lieu de production de national ou d'international étant toujours là où est la personne. Même si les uns et les autres ne sommes jamais allés au Moyen-Orient, nous avons tous un avis sur la guerre qu'Israël mène contre les Palestiniens. C'est d'ailleurs ce qui nourrit mon scepticisme à l'égard d'une chambre sociale qui bornerait le mouvement social au social dans une chambre elle-même cantonnée. Le social est intrinsèquement politique et on ne peut le scinder au risque de l'amputer. Cela me conduit à une autre précision : je ne rejette pas l'idée d'avoir la liberté de déléguer mais le système représentatif n'est pas la liberté de déléguer, il est la contrainte de devoir déléguer. La démocratie actuelle est issue d'une conception de la République. Mais elle ne résulte pas d'un processus qui serait en cours et donc inachevé, elle résulte d'un rapport de forces, dans le cadre d'un affrontement de classes où la dimension autogestionnaire a été plusieurs fois noyée dans le sang. Il n'est qu'à penser aux journées de Juillet 1848 contre celles de février ou à la fin de la Commune. Et Olivier a montré que ce que l'on appelle la culture d'entreprise sert de modèle aux règles de la vie institutionnelle.

Ensuite je voudrais répondre à l'indignation de José. Nous avons été tous deux suffisamment longtemps au PC pour en parler. Le but étant « la prise du pouvoir d'Etat » (même quand on dit vouloir le rendre au peuple...ensuite) les partis reproduisent la conception délégataire dominante qui sert alors de modèle aux syndicats. En France le Parti communiste a été sans conteste le Parti le plus populaire et le plus tourné vers le peuple des sans voix et sans pouvoir. Mais il l'a fait en se considérant médiateur ou interprète de leurs intérêts. Ses rapports avec ceux qu'il représentait -le mot est juste- reposaient sur la nécessité que ces derniers fassent les bons choix en soutenant (avec les limites qu'ont les supporters) le PCF. Ce mélange entre un haut qui demeure essentiel et le bas qui n'a d'existence que dans la mesure où le haut est suffisamment soutenu découle d'une conception qui fait que les exploités n'ont pas d'existence politique autrement que par l'intermédiaire du PC. Le problème est identique pour les syndicats.

Enfin je souhaite revenir sur la symbolique produite par les Gilets Jaunes. Il y a à mon sens quelque chose de profond qui traduit la crise institutionnelle et des forces installées dans cette vie institutionnelle. C'est le gilet que chacun a dans sa voiture. Il symbolise ce passage de n'importe qui au rôle d'acteur social et politique. Monsieur et Madame n'importe qui, deviennent qualifiés pour être les acteurs politiques principaux. Cela a entraîné des commentaires autour du « refus de l'organisation » (crime de lèse-majesté ?) -commentaires rapidement démentis par la durée et l'évolution des mots d'ordre en commun au mouvement. A qui redoutait une manifestation de poujadisme, répond la nécessaire confrontation mais n'évacue pas de nous interroger sur le rapport que nous établissons entre apport révolutionnaire et rôle du « petit peuple anonyme ».

Jean-Claude Mamet
Pierre Cours-Salies
Robi Morder

Eugène Bégoc

Toujours sur ce qu'appelle comme initiatives la construction néoconservatrice du quinquennat Macron, je suis en désaccord avec la construction "de la démocratie économique à la démocratie totale" explicitée ce matin. Ramenés à l'heure travaillée dans l'hexagone, le chiffre d'affaires et surtout le profit sont les plus élevés du G7. L'Association française des entreprises privées attend de Macron de renforcer cet "avantage" compétitif. Nous allons donc vers un moment de ruptures et de choix de société. Quelle démocratie en actes, aujourd'hui latente, construire ? La proposition de

forums de toute la gauche sociale et politique est l'initiative essentielle : à distance, mais pas sans, ni unilatéralement contre, des règles de représentativité dans les entreprises et dans la cité. La démocratie est un enjeu et un processus, son sujet et son objet sont toujours à reconstruire, et il importe de le faire "dans l'inclusion" pour reprendre le langage altermondialiste.

Jacques Pigailhem